



## Informations importantes

Il est impératif de prendre connaissance des informations suivantes avant de s'inscrire à la Brigade de Sauvabelin. Cette feuille est à détacher de l'inscription et à conserver.

**1. Généralités :** Le groupe scout de la Brigade de Sauvabelin est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Il est membre de l'Association du Scoutisme Vaudois (ASVd) et, par ce biais, du Mouvement Scout de Suisse (MSdS).

Les coordonnées de la Brigade sont indiquées au bas de cette feuille. Le site internet [www.sauvabelin.ch](http://www.sauvabelin.ch) contient des informations complémentaires à ce document. Le Commandant de la Brigade de Sauvabelin est actuellement Arthur Schlosser ; Case postale 143, 1001 Lausanne ; [cdt@sauvabelin.ch](mailto:cdt@sauvabelin.ch).

Il est vivement conseillé de demander les coordonnées personnelles des chef-fe-s direct-e-s (Chef-fe de Meute, de Troupe, de Sizaine, de Patrouille, etc.) du-de la nouvel-le inscrit-e.

Les membres de la Brigade sont réparti-e-s dans les catégories suivantes, elles-mêmes divisées en différentes Unités :

	Garçons	Filles
6-10 ans : 1 <sup>o</sup> Branche	Louveteaux (divisés en Meutes)	Louvettes (divisées en Meutes)
10-14 ans : 2 <sup>o</sup> Branche	Éclaireurs (divisés en Troupes)	Éclaireuses (divisées en Troupes)
10-18 ans : 2 <sup>o</sup> Branche Someo	Éclaireur-euse-s (une Troupe mixte pour enfants en situation de handicap)	
14-18 ans : 3 <sup>o</sup> Branche	Pionniers (divisés en Troupes)	Cordées (divisées en Troupes)
18-25 ans : 4 <sup>o</sup> Branche	Routiers (un Clan)	Routières (un Clan)

À 14 ans environ, les éclaireurs et les éclaireuses suivent une formation (Équipe) qui peut les amener, s'ils-elles le souhaitent, à devenir chef-fe-s.

**2. Inscription :** Avant de s'inscrire, il est recommandé de suivre les activités d'une Unité pendant quelques semaines. Le formulaire d'inscription ci-joint doit être renvoyé au Secrétariat de la Brigade à l'adresse postale indiquée au bas de cette feuille ou par mail à l'adresse [secretariat@sauvabelin.ch](mailto:secretariat@sauvabelin.ch).

Les données indiquées sur le formulaire d'inscription sont confidentielles et réservées uniquement à un usage interne.

**3. Carnet scout :** Une fois l'inscription enregistrée par le Secrétariat, le-la nouvel-le inscrit-e recevra par l'intermédiaire de son-sa chef-fe un carnet scout, le *Carnet Bleu*, qu'il faudra compléter.

**4. Cotisation :** Les personnes qui s'inscrivent s'engagent à payer la cotisation annuelle (actuellement : CHF 65.- pour les louveteaux-ettes et les éclaireur-euse-s de Someo ; CHF 75.- pour les membres des autres Branches et les chef-fe-s). *Remarque* : un certain nombre d'activités (par ex. camps, week-ends et activités spéciales) sont payantes.

Les paiements des cotisations (à s'acquitter lors de son inscription) peuvent être faits sur le compte postal 10-1915-8 (IBAN : CH44 0900 0000 1000 1915 8). *Attention* : la Brigade dispose de plusieurs CCP. Il est important de se référer au compte spécifique de l'Unité ou de l'activité lors de chaque paiement. Pour tout versement, il est absolument indispensable d'indiquer le nom et le prénom de la personne concernée, son Unité et le motif du paiement.

**5. Santé :** Les chef-fe-s doivent être averti-e-s des éventuels ennuis de santé des enfants dont ils-elles s'occupent lorsque ceux-ci sont susceptibles de poser problème pendant les activités. Il est préférable de donner les informations nécessaires par écrit. *Attention* : les chef-fe-s restent environ deux ans dans leur fonction. Le cas échéant, il faut donc également avertir les nouveaux-elles chef-fe-s.

**6. Assurances :** L'Association du Scoutisme Vaudois (ASVd) possède des assurances accidents et responsabilité civile, complémentaires uniquement.

**7. Photos :** Vous pouvez retrouver les photos de vos enfants sur notre galerie photos interne et privée ([www.galerie.sauvabelin.ch](http://www.galerie.sauvabelin.ch)). Elles peuvent également être utilisées dans les publications officielles de la Brigade de Sauvabelin sur ses différents canaux de communication (site internet, compte Instagram, flyer...).

**8. Changements d'adresse :** Nous vous saurions gré d'informer le Secrétariat (adresse postale ci-dessous ou par mail à [secretariat@sauvabelin.ch](mailto:secretariat@sauvabelin.ch)) des changements d'adresse, de numéros de téléphone, etc.

**9. Démissions :** Les démissions doivent être annoncées par écrit et envoyées au Secrétariat à l'adresse postale indiquée ci-dessous ou par mail à [secretariat@sauvabelin.ch](mailto:secretariat@sauvabelin.ch).

**10. Activités :** La participation aux activités de la Brigade (séances et camps) est facultative. Lors de nos activités, des marches en montagne ainsi que des activités de corde (descentes en rappel) peuvent être proposées.

**11. Jeunesse+Sport :** Les coordonnées personnelles des participant-e-s aux week-ends et aux camps organisés par la Brigade de Sauvabelin sont inscrites dans la base de données de Jeunesse+Sport ([www.nds.baspo.admin.ch](http://www.nds.baspo.admin.ch)).

**12. Soutien :** La Brigade dispose d'un organe interne d'écoute et de médiation, la Cellule de Soutien, disponible pour aider avec confidentialité toute personne en faisant la demande (chef-fe ou participant-e). Ses membres sont joignables via leurs coordonnées indiquées sur le site internet de la Brigade ou à l'adresse [soutien@sauvabelin.ch](mailto:soutien@sauvabelin.ch).

